

400^{ème} anniversaire du Temple de Gy

A l'aube de la pause estivale, il est temps de vous présenter plus en détail la grande fête qu'accueillera notre village les **23, 24 et 25 septembre 2011** à l'occasion du 400^{ème} anniversaire du temple de Gy.

C'est en effet il y a quatre siècles que Gy accueillait le premier temple construit par les protestants de Genève. La construction de ce petit temple, inauguré en 1611, répondait alors à un profond besoin des habitants de Gy de pouvoir célébrer un culte dans leur paroisse car, depuis 10 ans déjà, le culte protestant leur était interdit dans leur ancienne église à Foncenex, sise désormais dans le Duché de Savoie. Sa construction fut l'objet de querelles importantes entre la Genève calviniste et la Savoie catholique à peine quelques années après la fameuse nuit de l'Escalade. Un historique qui marqua l'attachement du village de Gy au territoire genevois avec notamment pour épilogue la constitution de l'entité politique « Commune de Gy » en 1850.

Il y a deux ans, l'idée de fêter dignement le 400^{ème} anniversaire du temple prit très vite de l'ampleur. Le comité d'organisation, composé de représentants de la Paroisse protestante de Jussy, Gy, Meinier, Presinge, Puplinge, de la commune de Gy et d'habitants de Gy, s'est mis au travail. Le programme des festivités est en cours de finalisation, en voici un large échantillon comme mise en bouche.

La première soirée du **vendredi 23 septembre** sera consacrée à découvrir le mode de vie des habitants de la région ainsi que la vie religieuse à Gy au début du 17^{ème} siècle. Pour ce faire, sont invités deux spécialistes : l'historien bien connu Bernard Lescaze et Michel Grandjean, théologien, professeur à l'Université de Genève. Une soirée passionnante en perspective !

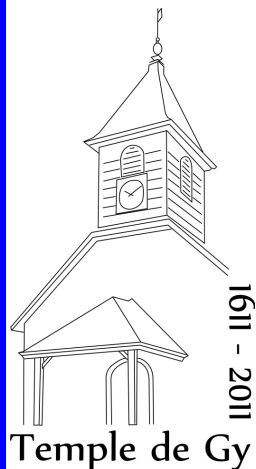
Qui dit fête, dit réjouissances. **Dès 11h le samedi**, le village entier sera plongé au 17^{ème} siècle. Partout des habitants costumés : des cuisiniers apprêtant un sanglier sur une broche, le maréchal-ferrant occupé au parage des chevaux, les fileuses derrière leur rouet, des lavandières frottant leur linge à la fontaine, des soldats et cavaliers en armes défilant dans les rues, magicien et conteuses partageant leur talent, des danseuses nous faisant virevolter sur des rythmes d'époque, des enfants et leurs parents s'exerçant aux jeux d'antan. Le tout au milieu d'estaminets, de marchés et d'un joyeux concert d'animaux de ferme. A noter la présence d'une forte délégation de la « Compagnie de 1602 », dont la sortie pour une commémoration hors des manifestations liées à l'Escalade est un évènement en soit. Arquebusiers, piquiers et autres groupes en costumes envahiront notre village. Les Chevaliers des Murailles manieront l'épée et s'affronteront en tournoi à cheval. Les Archers de Jussy initieront petits et grands au tir à l'arc. Fifres et tambours ainsi qu'un concert du Chœur de Meinier seront garants d'intervalles musicaux de qualité.

Une exposition d'objets et de documents d'époque rares nous sera également proposée, ainsi qu'une présentation du temple et de son histoire.

Dimanche 25 septembre, un culte œcuménique sur l'esplanade devant le temple sera célébré, suivi par les discours de plusieurs personnalités qui viendront apporter la petite touche d'officialité nécessaire à notre fête. Puis, musiques et victuailles seront proposées sous une grande tente dans l'attente d'une superbe pièce de théâtre écrite pour cet évènement « La cloche et les quilles » jouée par trois générations d'habitants de la région, eux aussi superbement costumés.

Le temple vu par l'œil des enfants de l'école sous forme de dessins donnera une touche juvénile à la fête alors que le concours photos « Le temple de Gy au travers des quatre saisons » permettra d'admirer les prises de vue de nombreux artistes amateurs locaux. Un concours dont le règlement vous est communiqué ci-après.

Une commémoration qui, comme vous pouvez le constater, s'annonce exceptionnelle pour notre commune et pour laquelle vous pouvez d'ores et déjà réserver votre dernier week-end du mois de septembre 2011.



400^{ème} anniversaire du Temple de Gy

REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS

« LE TEMPLE DE GY ET LES QUATRE SAISONS »

- Le concours est ouvert à toute personne physique, à l'exclusion des membres du jury.
- La participation à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- Une seule participation par personne est acceptée. En cas de pluralité de participation, les candidats seront exclus du concours.
- Le participant atteste sur l'honneur être l'auteur des photographies transmises et qu'il est le seul détenteur des droits d'auteurs attachés à ces photographies.
- Le participant, qu'il soit lauréat du concours ou non, cède à l'Organisateur (Paroisse de Jussy, Gy, Meinier, Presinge et Puplinge / Commune de Gy) la totalité des droits patrimoniaux relatifs aux photographies, à savoir les droits de reproduction, d'utilisation et de publication.
- L'Organisateur acquiert les droits d'auteurs attachés aux photographies, pour illustrer ces actions de communication, sous la forme de site web, animation multimédia, exposition, édition papier, ou toute forme de communication, vis-à-vis des tiers.
- Un jury pluridisciplinaire, composé de quatre membres, se réunira en septembre et désignera le gagnant de ce concours. Un prix spécial sera également attribué à la meilleure photo soumise dans le cadre de ce concours.
- Chaque participant peut soumettre 4 photos au maximum.
- Les photos peuvent être en noir & blanc ou en couleur.
- Les photos seront transmises sous forme papier au format 20 x 20-30cm. Tout autre format sera refusé. Les fichiers numériques ou négatifs devront être conservés avec grand soin par chaque participant. Ils peuvent également être transmis à l'organisateur mais le tirage papier reste obligatoire.
- Aucune photographie ayant été soumise dans le cadre de ce concours ne sera retournée au participant.
- Les photos doivent parvenir à la mairie de Gy d'ici au **9 septembre 2011**, dernier délai.
- Ne rien inscrire au dos des photos; votre nom et adresse doivent apparaître sur l'enveloppe ou sur une feuille annexe.
- Le concours sera doté de prix. La teneur de ces prix sera communiquée ultérieurement.
- Un prix spécial public sera également attribué. Les bulletins de vote seront à disposition des visiteurs lors de l'exposition publique qui se déroulera le samedi 24 septembre 2011. Les bulletins de vote devront être déposés dans l'urne prévue à cet effet au plus tard à 20h00. Le nom du gagnant sera annoncé le dimanche 25 septembre.
- L'Organisateur se réserve le droit d'utiliser les photos soumises dans le cadre de ce concours pour des publications locales internes.
- Aucun frais engagé par les participants ne sera remboursé.

Pour tout éventuel complément d'information, veuillez contacter M. J-F Vurlod uniquement par e-mail à l'adresse : gy.photos@me.com